



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°87-2024-060

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2024

Sommaire

CHU Limoges / Direction générale

87-2024-04-12-00003 - SMF7724041511290 (2 pages)

Page 3

87-2024-04-12-00004 - SMF7724041511291 (1 page)

Page 6

CHU Limoges

87-2024-04-12-00003

SMF7724041511290

DECISION N° DG/DAJ/2024/62

**modifiant la décision portant délégation de signature
Direction commune du CHU de Limoges, des Centres hospitaliers
de Saint-Yrieix-la-Perche et de Saint-Junien, de l'EHPAD de Rochechouart**

La Directrice générale du Centre hospitalier universitaire de Limoges,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6143-7 ;
- Vu le décret du Président de la République du 31 mars 2022 portant nomination de la Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges ;
- Vu la convention de direction commune du 15 juin 2012 ;
- Vu l'organigramme de la direction du CHU de Limoges, les décisions d'affectation et les fiches de poste des membres de l'équipe de direction ;
- Vu la décision du 2 novembre 2023 portant délégation de signature ;

décide

Article 1 : Délégation est donnée, pour l'ensemble des affaires du Centre Hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche, à l'exception des matières relevant des compétences exclusives de la Directrice générale, à M. Raphaël BOUCHARD, Directeur par intérim.

En cas d'urgence ou d'absence prolongée de M. Raphaël BOUCHARD, délégation est donnée à Mme Mathilde BRADIER, Directrice adjointe.

En lien avec M. Raphaël BOUCHARD, délégation pour la gestion des ressources humaines non médicales est donnée à :

- Mme Mathilde BRADIER, Directrice adjointe ;
- Mme Stéphanie POTTIER, Adjointe des cadres hospitaliers.

Sous l'autorité de M. Raphaël BOUCHARD, délégation est donnée à :

- Mme Sandrine PRANDI, Ingénieure qualité, pour la gestion de la qualité, des risques et des relations avec les usagers ;
- M. Jérôme LAGRANDE, Attaché d'administration hospitalière, pour la gestion des affaires financières ;
- Mme Marie-Ange QUINCAMPOIX, Attachée d'administration hospitalière, pour la gestion des achats et de la logistique.

Article 2 : Les dispositions de l'article 1 prennent fin à la date de la nomination du nouveau Directeur délégué du Centre Hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche.

Article 3 : La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Haute-Vienne et portée à la connaissance du public par tout moyen.

Article 4 : La présente décision prend effet à la date de sa publication.

Fait à Limoges, le 12 avril 2024

La Directrice générale

Pascale MOCAËR



CHU Limoges

87-2024-04-12-00004

SMF7724041511291

DECISION N° DG/DAJ/2024/63

**modifiant la décision portant délégation de signature
Direction commune du CHU de Limoges, des Centres hospitaliers
de Saint-Yrieix-la-Perche et de Saint-Junien, de l'EHPAD de Rochechouart**

La Directrice générale du Centre hospitalier universitaire de Limoges,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6143-7 ;
- Vu le décret du Président de la République du 31 mars 2022 portant nomination de la Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges ;
- Vu la convention de direction commune du 15 juin 2012 ;
- Vu l'organigramme de la direction du CHU de Limoges, les décisions d'affectation et les fiches de poste des membres de l'équipe de direction ;
- Vu la décision du 2 novembre 2023 portant délégation de signature ;

décide

Article 1 : Délégation est donnée, pour la gestion de l'EHPAD de Rochechouart, à M. Eric BRUNET, Directeur délégué.

En cas d'urgence ou d'absence prolongée de M. Eric BRUNET, délégation est donnée à Mme Marie-Claude RAMPNOUX, Adjointe des cadres hospitaliers.

Article 2 : La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Haute-Vienne et portée à la connaissance du public par tout moyen.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 22 avril 2024.

Fait à Limoges, le 12 avril 2024

La Directrice générale

Pascale MOCAËR

